

N° 20 - NOVEMBRE 2010



L'école de Koloningé (région de Koulikoro). L'éducation est une priorité pour le développement du Mali. Aujourd'hui, 64 % des garçons et seulement 4 % des filles vont à l'école, alors qu'ils n'étaient que 5 % - filles et garçons confondus - en 1960.

TRIBUNE

Le Mali, 50 ans d'indépendance



Hamadi Sangare

Président de l'association des Maliens de Normandie, membre du bureau de Forages Mali

Président de l'association des Maliens de Normandie et membre du bureau de Forages Mali, Hamadi Sangare était invité par Horizons Solidaires, la plate-forme régionale de la coopération décentralisée, le 28 septembre dernier, à présenter « l'histoire du Mali et de sa sous-région ». Extraits.

La pénétration coloniale française s'est faite à partir du Sénégal en allant vers l'Est. Elle est longue (1850-1899) et difficile du fait de la forte résistance armée opposée par plusieurs royaumes de ce territoire. Entre novembre 1884 et février 1885, la conférence de Berlin partage l'Afrique entre les 14 principales puissances européennes. Le Mali, sous le nom de Haut-Sénégal-Niger puis de Soudan, devient en 1895 une colonie française intégrée à l'Afrique Occidentale Française (AOF). Celle-ci comprend, sur la base de frontières

établies par l'administration coloniale, le Sénégal, la Mauritanie, la Haute-Volta (actuel Burkina-Faso), la Guinée, le Niger, le Soudan (actuel Mali), la Côte d'Ivoire et le Dahomey (actuel Bénin) et couvre 4 439 000 km². En 1905, l'AOF est organisée en une fédération très centralisée. Durant la période coloniale, les frontières du Soudan sont souvent modifiées. La Fédération Sénégal-Soudan, appelée Fédération du Mali, est créée en décembre 1959. Très vite, des divergences apparaissent entre les représentants des deux États, Léopold Senghor et Modibo Keita. La Fédération éclate le 20 août 1960.

Naissance de la République

Le 22 septembre 1960, la proclamation de l'Indépendance du Soudan est suivie par la constitution de la République du Mali qui devient membre des Nations Unies. Modibo Keita en est le premier Président.

Les cinquante années suivantes, le Mali traverse des périodes politiques contrastées. Il accède à la démocratie après le renversement du régime de Moussa Traoré le 22 mars 1991. Une période de transition de 14 mois, assurée par Amadou Toumani Touré (ATT), permet l'adoption d'une constitution, la restauration du multipartisme et l'organisation d'élections. Alfa Oumar Konaré est le premier président du Mali élu démocratiquement, en 1992. À partir de 1996, le Mali franchit une nouvelle étape en engageant un processus de décentralisation de ses institutions.

FORAGES MALI LANCE UNE SOUSCRIPTION POUR FINANCER UN PROGRAMME DE 10 FORAGES PAR AN. SI VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À CETTE SOUSCRIPTION, UN APPEL À DON EST INSÉRÉ DANS CE NUMÉRO.

Situation au Nord-Mali : la mission de novembre reportée

En avril dernier, un humanitaire français était enlevé au Niger ; il a été exécuté en juillet. En septembre, sept travailleurs dont cinq français d'Areva et de la Satom ont également été enlevés au Niger. Ces enlèvements ont été revendiqués par l'AQMI, branche armée d'Al-Qaïda au Maghreb Islamique. Le nord du Mali fait partie de ce grand espace sahélo-saharien de près de 8 millions de km² qui s'étend aussi sur une partie de la Mauritanie, de l'Algérie et du Niger. Le gouvernement malien s'est engagé dans la lutte contre ces terroristes aux côtés des autres pays concernés. Le Ministère des Affaires Étrangères français a invité ses ressortissants à s'abstenir de tout déplacement non indispensables dans cette zone. Le Cercle de Douentza, où Forages Mali intervient, n'est pas dans la zone la plus sensible mais, par prudence, la mission qui devait avoir lieu en novembre a été reportée. Nos partenaires - avec lesquels nous travaillons depuis plus de dix ans - sont tout à fait en mesure d'assurer le suivi des programmes en cours. Nous correspondons par internet, et si cela s'avère nécessaire, une rencontre à Bamako sera programmée.



Nous avons besoin de vous !

Depuis sa création en 1983, Forages Mali a financé plus de 300 forages assurant à autant de villages un point d'eau potable. Pour mettre en œuvre son programme ⁽¹⁾ et donner aux villages maliens l'eau indispensable à leur développement, voire à leur survie, l'association a besoin de votre soutien. Il faut compter un forage pour 400 habitants.

- Avec 50 €, vous assurez l'accès à l'eau potable à une personne.
- Avec 100 €, vous assurez l'accès à l'eau potable à deux personnes.
- Avec 150 € et plus, vous permettez l'accès à l'eau potable à une famille.

Forages Mali est composée d'associations, de collectivités et de particuliers. Nos comptes détaillés sont contrôlés puis certifiés chaque année par un Commissaire aux Comptes. Par votre don, vous contribuez à améliorer les conditions de vie des populations maliennes. Merci pour votre soutien.

⁽¹⁾ Budget estimé à 200 000 euros.

Nouveau programme 2010-2011



Le nouveau programme de Forages Mali est engagé. Dans la continuité du précédent programme, il s'agit d'alimenter en eau potable dix nouveaux villages des communes de Haïre et Mondoro, dans le Cercle de Douentza, région de Mopti. Toutes les études géophysiques ont été réalisées. Forages Mali attend de recevoir les devis de ses différents prestataires pour la réalisation, l'équipement et l'animation du forage.

Soutien de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne

L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne a décidé d'apporter son soutien financier au prochain programme de Forages Mali, à hauteur de 100 000 euros. La Loi Oudin-Santini de 2005 permet en effet aux agences de l'eau et aux syndicats mixtes de financer des projets et/ou appuyer les acteurs (collectivités ou associations) réalisant des projets de solidarité internationale dans le domaine de l'eau. Forages Mali est le 100^e projet soutenu par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Guide de l'eau



Forages Mali propose un guide pratique aux associations ou collectivités locales qui s'engagent, avec leurs partenaires maliens, dans la réalisation de forages ruraux au Mali. Ce document-témoignage synthétise 25 ans d'expérience. Il indique les démarches à entreprendre, le rôle des différents acteurs du secteur de l'eau et récapitule l'essentiel des données techniques, sociales et économiques pour réaliser un forage dans de bonnes conditions au Mali. Il est disponible au secrétariat de Forages Mali.

Siège social et secrétariat :
Hôtel de Ville - BP 362
61014 ALENÇON Cedex
Tél / Fax / Répondeur :
02 50 90 42 06
E-mail : forages.mali@ville-alencon.fr

Horaires du secrétariat à Forages Mali
Lundi, mardi et vendredi de 13 h 30 à 17 h 30 et le jeudi 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h.

Vos dons sont à adresser à :
Forages Mali,
Caisse d'Épargne Alençon
114250020008228707434-13
Un reçu fiscal sera envoyé en retour.

Collectivités locales partenaires :
Conseil Régional de Basse Normandie,
Conseil Général de l'Orne,
Conseil Général de l'Essonne,
Communes d'Alençon, Bagnoles de l'Orne, Blainville sur Orne, Cerisé, Cormelles le Royal, Coudray, Damigny, Dourdan, Hennebont, Le Chevain, Le Menil Guyon, Le Sap, Le Trait, Lonrai, Loué, Magny le Désert, Maignelay Montigny, Mortagne au Perche, Saint Denis sur Sarthon, Saint Rigomer des Bois, Saint Hilaire sur Risle, La Chapelle Près Sées, Mouans Sarthoux, Fay, Courtomer.

Associations partenaires :
AFDI Basse Normandie, Amicale Personnel CUA, Anjou Forages Mali, Association Développement Faleya, Association I.D.C.G., Associations maliennes d'Ile de France, Association des Maliens de Normandie, Bien Vivre sa Retraite à Tout Age, Comité d'Aide à Sangha et au Pays Dogon, Comité Jumelage Alençon Koulikoro, Comité de Jumelage Quimperlé Nara, Comité Jumelage Quetigny Koulikoro, Comité Jumelage Saintes Tombouctou, Comité Jumelage Djenné Vitry, Comité Jumelage Mortagne Mopti, Essonne Sahel, Association Ile et Vilaine Mopti, L'Ami Mali, Le Coutançais, O.C.I. Angers, Société d'horticulture d'Alençon, Soutien au Tiers Monde de Loué, Action Environnement Mali.

Partenaires de Forages Mali :
Ministère des Affaires Étrangères, Agence de l'eau Loire Bretagne, Agence de l'eau Seine Normandie, SYMPERC SIAP de Saint Ouen sur Iton, Horizons Solidaires, Club Richelieu, Lions Club d'Alençon, Rotary Club du Bellay d'Angers, Rotary Club d'Alençon, Rotary Club d'Angers, Abbaye en Calcat, Notre Dame de Charité, Francetel SA REALITAL, DAL Fleurs

Nombreuses entreprises et adhérents individuels

Directeur de la publication :
Marie-Odile Tavernier

Réalisation de Teriya Ji :
Marylène Carre -
www.aprim-caen.fr





Le Mali, une démocratie d'hier et d'aujourd'hui



La Charte du Mandé

Déclaration universelle des droits de l'Homme

Au 13^e siècle, alors qu'il achève la construction du grand empire du Mali, Soundjata Keïta réunit les « chasseurs » afin qu'ils établissent une charte de vie commune : *Manden Kalika*, la Charte du Mandé. Cette déclaration africaine des droits humains proclame, avant toutes les autres, l'abolition de l'esclavage, à une époque où celui-ci est largement répandu en Afrique de l'Ouest mais aussi en France sous la forme du servage.

Le Mandé fut fondé sur l'entente et la concorde, l'amour, la liberté et la fraternité. Cela signifie qu'il ne saurait y avoir de discriminations ethnique ni raciale au Mandé. Tel fut l'un des buts de notre combat. Par conséquent, les chasseurs font, à l'adresse des douze parties du monde, et au nom du Mandé tout entier, la proclamation suivante :

1. Les chasseurs déclarent :

Toute vie humaine est une vie. Il est vrai qu'une vie apparaît à l'existence avant une autre vie, mais une vie n'est pas plus « ancienne », plus respectable qu'une autre vie, de même qu'une vie ne vaut pas mieux qu'une autre vie.

2. Les chasseurs déclarent :

Toute vie étant une vie, tout tort causé à une vie exige réparation. Par conséquent, que nul ne s'en prenne gratuitement à son voisin, que nul ne cause de tort à son prochain, que nul ne martyrise son semblable.

3. Les chasseurs déclarent :

Que chacun veuille sur son prochain, que chacun vénère ses géniteurs, que chacun éduque ses enfants, que chacun pourvoie aux besoins des membres de sa famille.

4. Les chasseurs déclarent :

Que chacun veuille sur le pays de ses pères. Par patrie, pays ou terre des pères, il faut entendre aussi et surtout les hommes : car tout pays, toute terre qui verrait les hommes disparaître de sa surface connaîtrait le déclin et la désolation.

5. Les chasseurs déclarent :

La faim n'est pas une bonne chose, l'esclavage n'est pas non plus une bonne chose ; il n'y a pas pire calamité que ces choses-là, dans ce bas monde. Tant que nous détiendrons le carquois et l'arc, la famine ne tuera plus personne dans le Mandé, si d'aventure la famine survient ; la guerre

ne détruira plus jamais de village pour y prélever des esclaves ; c'est dire que nul ne placera désormais le mors dans la bouche de son semblable pour aller le vendre ; personne ne sera non plus battu, a fortiori mis à mort, parce qu'il est fils d'esclave.

6. Les chasseurs déclarent :

L'essence de l'esclavage est éteinte ce jour, « d'un mur à l'autre », d'une frontière à l'autre du Mandé ; les razzias sont bannies à compter de ce jour au Mandé ; les tourments nés de ces horreurs disparaîtront à partir de ce jour au Mandé. Quelle horreur que la famine ! Un affamé ignore toute pudeur, toute retenue.

Quelle souffrance épouvantable pour l'esclave et l'affamé, surtout lorsqu'ils ne disposent d'aucun recours. L'esclave est dépeupillé de sa dignité partout dans le monde.

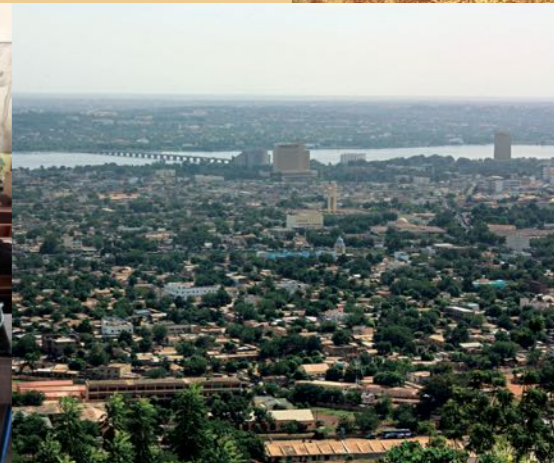
7. Les gens d'autrefois nous disent :

« L'homme en tant qu'individu fait d'os et de chair, de moelle et de nerfs, de peau recouverte de poils et de cheveux, se nourrit d'aliments et de boissons ; mais son « âme », son esprit, vit de trois choses : voir ce qu'il a envie de voir, dire ce qu'il a envie de dire et faire ce qu'il a envie de faire. Si une seule de ces choses venait à manquer à l'âme, elle en souffrirait et s'étiolerait sûrement. »

En conséquence, les chasseurs déclarent : Chacun dispose désormais de sa personne, chacun est libre de ses actes, dans le respect des « interdits », des lois de sa patrie.

Tel est le Serment du Mandé à l'adresse des oreilles du monde tout entier.

Extraits de *La Charte du Mandé* chez Albin Michel. Traduit par Youssouf Tata Cissé, Calligraphies de Aboubakar Fofana.



Vers une « bonne gouvernance »

2010 aura été l'année de célébration du cinquantenaire de l'indépendance du Mali. De la cérémonie des vœux du Président Amadou Toumani Touré, à la date historique du 22 septembre 2010, retour sur une année riche en déclarations.

« **D**urant l'année qui commence, nous allons célébrer des hommes et des femmes, les repères, symboles et temps forts de ces cinquante ans d'un jeune État avec la volonté de les assumer et de les dépasser dans l'espérance d'un Mali plus prospère. » Ainsi s'exprimait le Président de la République lors de ses vœux au peuple malien, en début d'année. « Mes pensées profondes et respectueuses vont à tous les résistants à la pénétration coloniale, aux combattants de la liberté et aux pionniers de l'indépendance dont l'engagement dévoué a permis à la nation malienne de survivre et de se libérer », poursuivait-il

Le mois du Cinquantenaire a été lancé à Logo Sabouciré dans le Cercle de Kayes. Militaires et chasseurs ont reconstitué la bataille de Sabouciré, première cité à avoir résisté à la pénétration française, le 22 septembre 1878. Un monument y a été inauguré en hommage à tous les « martyrs de la conquête coloniale. » La date historique du « 22 » a ensuite été célébrée dans la capitale, en présence de nombreux chefs d'Etat africains (dont le chef d'Etat lybien, Mohammed Kadhafi, invité d'honneur). La France était représentée par son

ministre de l'intérieur, Brice Hortefeux. En signe de réconciliation, les autorités maliennes avaient invité les deux anciens présidents du pays en vie, Alpha Oumar Konaré et Moussa Traoré. Mais l'éventuelle venue de ce dernier, dont l'image reste associée à un régime « dictatorial », avait vivement ému l'opinion publique. « Je veux que l'on réfléchisse pour avancer sur le chemin de la réconciliation nationale », a soutenu le chef de l'Etat dans son adresse à la nation.

Des engagements pour l'avenir

Le discours « du 22 » a fait allusion aux nombreux partenaires du développement qui ont accompagné le Mali depuis son indépendance. « Notre peuple est jaloux de sa dignité, de sa liberté, mais il a apprécié et continue d'apprécier l'action de tous ceux qui, dans le cadre de la coopération, œuvrent pour l'amélioration des conditions de vie de nos populations. » À condition que ceux-ci « respectent sa souveraineté et partagent ses idéaux. Cette ligne est toujours d'actualité », a-t-il précisé. Envisageant l'avenir, le Président ATT a mentionné les réformes en cours ou à venir, notamment le dé-

coupage administratif du territoire « dans le souci d'une meilleure gouvernance du pays », l'élection d'un maire pour Bamako et le projet de code de la famille « appelé à baliser notre marche continue vers une société enracinée dans ses valeurs de civilisation et ouverte sur le monde ». « L'une des exigences de la démocratie, c'est aussi la promotion des pratiques de bonne gouvernance, a encore appuyé le chef de l'Etat. La rigueur dans la gestion des ressources publiques constitue une des conditions indispensables du développement économique, social et culturel ».

Sur le plan économique, le déve-

loppement du Mali dans le demi-siècle passera par l'agro pastoral et l'exploitation du potentiel minier. « En plus de l'or, l'exploitation des réserves de fer, de manganèse et les bonnes perspectives dans la recherche de l'uranium vont donner un nouveau souffle. » Le pétrole jouera un rôle de premier plan. « Les premiers forages pétroliers seront bientôt réalisés. » Enfin, il a cité l'intégration de son pays à l'Unité africaine, consacrée par la constitution. « Plus que jamais, nous poursuivons notre combat pour une Afrique politiquement et économiquement forte », a-t-il conclu, « une Afrique unie et en paix ! »

> Bamako apprêté pour le Cinquantenaire

La capitale malienne a fait l'objet de nombreux travaux de restauration et d'embellissement à l'occasion du Cinquantenaire.

- Ouverture de l'imposante Cité Administrative au bord du Niger, véritable quartier général de l'administration d'Etat, qui abritera l'immeuble de la Primature et douze bâtiments ministériels de 4 niveaux soit plus de 60 000 m² couverts.
- Inauguration de l'Hôpital du Mali, situé sur la rive droite du Niger à Yirimadio (où Forages Mali a réalisé son premier forage en 1985 !), 150 lits (extensible à 400) partiellement financé par la Chine.
- Réfection de la route de l'aéroport et de nombreuses autres voies et échangeurs notamment l'échangeur multiple qui va de la « Colombe de la Paix au monument de l'Éléphant » et l'avenue N'Krumah.
- Mise en valeur du Palais de Koulouba, des Jardins du Bd de l'Espérance...
- Réhabilitation du grand collecteur de Diafana Koro qui traverse plusieurs quartiers de la ville etc.

> Les célébrations autour du « 22 »

21 septembre : retraite aux flambeaux et dîner des hôtes au palais de Koulouba. 40 artistes nationaux exécutent la symphonie du Cinquantenaire.

22 septembre : important défilé militaire avenue du Mali et place du Cinquantenaire, inaugurations, bals populaires et feux d'artifices.

23 septembre : au stade Modibo Keita, tableaux phoniques, chants et danses par 2500 jeunes retraçant les grandes périodes de l'histoire du Mali.



30 septembre : journée de la Charte du Mandé (lire ci-contre) à Kangaba, et pose de la 1^{ère} pierre du Monument du Cinquantenaire (photo ci-dessous) entre le pont Fadth et le pont des Martyrs.



Les festivités se poursuivront jusqu'au 31 décembre avec des courses de pirogues à Mopti, de chevaux dans le nord du pays, des concerts, la biennale artistique et culturelle de Sikasso etc.